

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.—Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social s'occupe de recherches intra-muros et extra-muros. Au sein même du ministère, le Service des aliments et drogues, le Laboratoire d'hygiène, le Laboratoire d'hygiène professionnelle et divers services cliniques font des études scientifiques dans leur domaine particulier. La Division des recherches fait des études et des enquêtes spéciales en économie sociale et médicale. Au programme extra-muros figurent des subventions, puisées sur les fonds du Programme national d'hygiène, pour favoriser les recherches médicales dans les universités, les hôpitaux et autres établissements d'enquête. L'octroi pour fins de recherches en hygiène publique prévoit plus de \$500,000 par année, tandis que les allocations provenant des octrois pour fins de recherches en hygiène mentale, santé publique générale, tuberculose, cancer, hygiène maternelle et infantile, prévention et traitement des infirmités chez les enfants, représentent une somme supplémentaire d'environ \$1,250,000. En vue de coordonner les programmes de santé, le ministère organise des conférences auxquelles participent des représentants du Conseil national de recherches, du Conseil des recherches pour la défense, du ministère des Affaires des anciens combattants, de l'Institut national du cancer et du Comité consultatif de recherches du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Ces conférences définissent assez nettement le domaine de chacun et empêchent les chevauchements coûteux.

Laboratoire de recherches sur les céréales.—L'expansion rapide des cultures céréalières dans l'Ouest canadien a donné lieu, en 1912, à l'adoption de la loi sur les grains du Canada. L'application de cette loi relève de la Commission des grains, société de la Couronne, qui fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce. La Commission est chargée de réglementer le transport, le pesage, le classement et l'entreposage du grain récolté au Canada. Peu après son établissement, la Commission a vu surgir des problèmes qui exigeaient des études scientifiques; en conséquence, un laboratoire de recherches sur les céréales a été établi à Winnipeg (Man.) en 1913.

Principal centre de recherches sur la chimie des grains canadiens, le Laboratoire a le personnel et l'outillage qu'il faut pour assurer le service nécessaire au maintien et à l'expansion des marchés domestiques et étrangers des céréales. Chaque année, il fournit à la Commission les renseignements requis pour appliquer la loi des grains. Il prélève et examine des échantillons de diverses cultures afin de se tenir au courant de la qualité de tous les grains expédiés durant la campagne. Des recherches fondamentales s'y poursuivent également; le programme vise à faire connaître davantage ce qui fait la qualité des céréales et à perfectionner les méthodes d'appréciation.

Sous-section 2.—Organismes provinciaux

La rareté des organisations provinciales de recherches n'est pas un signe d'indifférence de la part des provinces. La plupart des services provinciaux peuvent consulter les laboratoires universitaires, surtout au sujet de problèmes industriels et agricoles régionaux. L'agriculture est particulièrement bien servie vu sa grande importance comme industrie d'exportation; le réseau de laboratoires et de stations d'expérimentation du ministère fédéral de l'Agriculture ainsi que les collèges d'agriculture et les conseils provinciaux de recherches lui assurent un service très étendu.

Nova Scotia Research Foundation.—Cet organisme a été institué par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en 1946 afin d'aider les gens de la province, grâce à un supplément d'aide scientifique et technique, à trouver de nouveaux et meilleurs moyens d'utiliser les ressources forestières, marines, agricoles et minières et de développer les industries appelées à les transformer. L'organisme s'efforce de coordonner et de pousser les travaux scientifiques portant sur les problèmes et les ressources de la province. Il aide les universités, collèges, groupes de recherche, industries, ministères provinciaux et fédéraux et simples particuliers en fournissant de l'équipement, des subventions, des bourses d'études, des adjoints de laboratoire et des assistants engagés pour l'été, des services de bibliothèques, de cartographie, de photogrammétrie et de traduction, et des renseignements techniques. Il a aidé ou collaboré à des travaux relatifs à la production de nouvelles variétés de plantes et de bactéries de nodules radicaux, aux antibiotiques, aux volailles, à la culture des bleuets,